

# ACTION URGENTE

## PAKISTAN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS RISQUE LA TORTURE

Muhammad Idris Khattak, défenseur des droits humains et chercheur indépendant pakistanais, est peut-être victime d'une disparition forcée. Personne ne l'a revu depuis qu'il a été emmené, le 13 novembre au soir, par des hommes en civil sur une autoroute entre Islamabad et Peshawar. Sa famille ignore tout de son sort et de l'endroit où il se trouve. Amnesty International craint que cet homme subisse des actes de torture ou d'autres mauvais traitements, voire pire, à l'instar d'autres victimes de disparition forcée au Pakistan. Par ailleurs, Idris Khattak souffre de diabète et doit suivre un traitement quotidien.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Shah Mahmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères*  
Foreign Office  
Constitution Avenue, Islamabad  
Pakistan  
+92 51-9210335  
Fax : +92 51-9207600  
Courriel : [spokesperson.office@mofa.gov.pk](mailto:spokesperson.office@mofa.gov.pk)

Monsieur le Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude quant à la vie et à la sécurité de **Muhammad Idris Khattak**, 56 ans, défenseur des droits humains et ancien consultant pour Amnesty International, qui aurait été soumis à une disparition forcée par des hommes en civil dans la province de Khyber Pakhtunkhwa le 13 novembre.

Également chercheur indépendant, cet homme a recueilli des informations sur des violations des droits humains commises dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et les anciennes zones tribales sous administration fédérale. Il vit dans le village de Shedu (district de Nowshera) et est affilié à différents groupes politiques.

Les disparitions forcées ternissent depuis longtemps le bilan du Pakistan en matière de droits humains. Au 30 juin 2019, la commission d'enquête gouvernementale sur les disparitions forcées comptait 2 122 affaires non résolues.

Il existe peu de châtiments aussi cruels qu'une disparition forcée. Ignorer où se trouve Idris Khattak et ce qu'il est advenu de lui est une source de douleur et d'angoisse immense pour sa famille. On craint fortement que cet homme subisse des actes de torture ou d'autres mauvais traitements. Par ailleurs, il souffre de diabète et doit suivre un traitement quotidien.

**J'appelle votre gouvernement à révéler immédiatement où se trouve Idris Khattak à sa famille et à le libérer sans délai ou à le traduire rapidement devant une juridiction civile qui statuera sur la légalité de son arrestation et de sa détention.**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Idris Khattak a été consultant pour Amnesty International et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) internationales de défense des droits humains. Depuis des années, il recueille des informations sur un large éventail de violations des droits humains et de crises humanitaires dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et les anciennes zones tribales sous administration fédérale.

Il rentrait d'Islamabad lorsque sa voiture de location a été interceptée près de l'échangeur de Swabi, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa. La seule autre personne qui se trouvait dans le véhicule était le chauffeur, avec lequel il avait déjà effectué de nombreux trajets. Le chauffeur a également été emmené avec Idris Khattak le 13 novembre 2019. La famille d'Idris Khattak n'a appris sa disparition qu'une fois que son chauffeur a été relâché, le 15 novembre 2019 dans la soirée.

Selon les déclarations faites par la famille d'Idris Khattak quand elle a signalé la disparition à la police, quatre hommes en civil ont placé un sac noir sur la tête de cet homme et de son chauffeur et les ont emmenés dans un lieu inconnu.

Les personnes soumises à une disparition forcée risquent fortement d'être torturées et même tuées. Si toutefois elles sont relâchées, elles gardent des séquelles physiques et psychologiques. La disparition forcée est un instrument de terreur qui frappe non seulement des personnes et des familles mais aussi des sociétés entières. C'est pour cette raison qu'elle est un crime de droit international et que, si elle s'inscrit dans le cadre d'attaques généralisées et systématiques, elle constitue alors un crime contre l'humanité.

Au Pakistan, la disparition forcée sert à museler la dissidence et les critiques qui s'opposent aux politiques militaires. Les personnes visées collectivement ou individuellement par les disparitions forcées sont notamment des membres des groupes ethniques sindhi, baloutche et pachtoune et de la communauté chiite, des militant·e·s politiques, des défenseur·e·s des droits humains, des membres et sympathisant·e·s de groupes religieux et nationalistes, ainsi que des membres présumés de groupes armés ou encore d'organisations religieuses ou politiques interdites au Pakistan.

Amnesty International a reçu des informations faisant état de disparitions forcées et de détentions arbitraires de dissident·e·s, d'étudiant·e·s et d'autres personnes dans le pays tout au long de l'année 2019.

En janvier 2019, le dissident politique Ahmad Mustafa Kanju a été victime d'une disparition forcée à son domicile, à Rahim Yar Khan (province du Pendjab). En octobre 2019, Suleman Farooq Chaudhry, un étudiant de troisième cycle en ingénierie qui critiquait le gouvernement sur les réseaux sociaux a été emmené alors qu'il se trouvait dans la banlieue d'Islamabad. Les familles de ces deux hommes ignorent toujours où ils sont.

Selon la Convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, on entend par disparition forcée « l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi ».

Le gouvernement actuel, dirigé par Imran Khan, a promis d'ériger en infraction les disparitions forcées mais le Parlement n'a examiné aucune législation en ce sens. Shireen Mazari, ministre des Droits humains, a également déclaré que le gouvernement voulait signer la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Cependant, aucun progrès n'a été enregistré à cet égard. La pratique de la disparition forcée perdure en toute impunité dans le pays.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** anglais, ourdou  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 2 JANVIER 2020.**  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Muhammad Idris Khattak (il)**